

Bonjour,

le 25 septembre 2018, le Collectif TNE Occitanie Environnement avait adressé au Secrétaire général des affaires régionales (Sgar) une lettre de protestation sur les conditions dans lesquelles s'effectue le montage des projets industriels d'aérogénérateur. Il dénonçait un ensemble de situations intolérables (1). Il demandait enfin que soient données des instructions précises aux préfets et aux services de l'Etat en Région pour une application rigoureuse de la réglementation sur les installations d'éoliennes, un suivi et contrôle strict des chantiers.

Ce courrier daté de septembre donc, alertait sur ce qui finalement est arrivé avec le mouvement des "gilets jaunes" : "... notre Collectif vous alerte : ce qui est grave c'est la dimension morale et le risque de disparition de toute confiance des citoyens envers l'Etat. Si ce type d'errements - qui en fait constituent des violences administratives - devait persister, nos concitoyens pourraient désormais être tentés par des formes d'action périlleuses au regard du respect de l'ordre public..."

N'ayant eu aucune réponse écrite à cette lettre (ce qui malheureusement est récurrent quand nos associations s'adressent à l'administration) il a été demandé une audience au Sgar-adjoint, qui a eu lieu le 24 janvier 2019 à Toulouse.

Le principe a été acté d'une note de recommandations adressée par la Préfecture de Région aux services déconcentrés de l'Etat : DREAL et Préfectures et que le Sgar fera remonter nos demandes (+ d'infos en pièce jointe).

Rappelons que, souhaitant participer positivement à la nécessaire transition énergétique, TNE Occitanie Environnement a élaboré et présenté à la Région un projet complet et chiffré, REPÒSTA, pour une transition sans éolien industriel, respectueuse du patrimoine naturel, culturel et paysager d'Occitanie.

Plus d'infos : <http://toutesnosenergies.fr/index.php/que-defendons-nous/>

(1) Sur les situations concrètes évoquées avec le Sgar, on tient à votre disposition les fiches qui lui ont été laissées concernant des errements inacceptables dénoncés par notre collectif et les associations locales :

Chasseradès - La Bastide (48) Servières Lou Paou et Lou Paou II son extension (48) – Arques et Ségur (12) - Bernagues (34) - Ferrières-Poussarou et Riols 2 (34) Repowering Centrale du Haut Carbadès (11) - Bourliège et Tourreilles - Saint Sernin (11) + une fiche sur les atteintes au droit des citoyens et sur les études acoustiques dans l'Aude.

Merci d'un écho et de noter votre contact direct, celui d'un élu qui faisait partie de la délégation : Jacques Biau, adjoint au Rialet (Tarn) 06 38 31 23 39

Cordialement, Michèle Solans

06 46 03 19 15 - 04 67 97 51 27

Plus d'infos sur toutesnosenergies.fr